

■ LUSSAT

80 manifestants contre le projet minier Cominor

PAGE 7

LUSSAT ■ Le collectif de vigilance a manifesté, hier, contre le projet minier

Toujours hostiles à Cominor

Le collectif de vigilance sur les projets miniers creusois a exprimé, hier, son hostilité au projet de la société Cominor : 80 manifestants se sont rassemblés à Lussat.

Bernard Gilles

bernard.gilles@centrefrance.com

« **N**on ! Au permis exclusif de recherches minières, dit de Villeranges ! » Le message du collectif de vigilance sur les projets miniers creusois est très clair.

Et, hier à Lussat, tout à côté de l'étang des Landes, juste au-dessus de la seule nappe phréatique de la Creuse, à deux pas du lieu-dit Villeranges où les premiers forages de la société Cominor doivent être réalisés, près de 80 manifestants se sont rassemblés à l'appel du collectif.

Banderoles hostiles

Rappelons que le collectif s'oppose à la société Cominor, qui a obtenu un PER en novembre 2013, couvrant quelque 40 km² de territoire creusois dont une partie sur les bords de la Voueize et près de l'étang des Landes classé en réserve naturelle. Les manifestants ont, une



LUSSAT. Près de 80 personnes aux côtés du collectif pour dire non à Cominor.

nouvelle fois (*), rappelé la dangerosité d'un tel projet minier.

Notamment concernant les risques de pollution liés à l'utilisation d'arsenic et de mercure pour réaliser ces prospections souterraines. Elles concernent sept communes creusaises, de Lépaud à Sannat, en passant par Lussat et Chambon-sur-Voueize : « Il n'y a pas de mines

propres. On ne veut pas de recherches qui ont pour finalité la mine... L'arsenic est un poison. Les eaux souterraines seront polluées. Le bassin de Gouzon, alimenté par l'eau de Lussat, comporte 18 communes », ont souligné les membres du collectif tout en rappelant que « le Conseil général de la Creuse, les mairies des communes de Chambon-sur-Voueize et Lépaud ont

déclaré leur opposition à ce projet de recherches de Villeranges, ainsi que d'autres mairies situées en dehors du secteur concerné par le PER ».

Autant dire que le collectif de vigilance sur les projets miniers creusois n'a pas l'intention de baisser les bras. ■

(*) Au mois de juin, le collectif avait en effet organisé, entre autres, un rassemblement à Guéret.